

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 17/09/2024 - A2024/008908 - 2000 B 00698 - 433 977 980 - AXWAY SOFTWARE

Axway Software
Société Anonyme au capital de 43 267 194 €
Siège social : PAE Les Glaisins, Annecy-Le-Vieux 74940
Annecy 433 977 980 RCS Annecy

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le JEUDI 18 JUILLET à 14 heures, le Conseil d'Administration de la société Axway Software (ci-après « la Société » ou « Axway ») s'est réuni dans les locaux de Sopra Steria, 6 avenue Kléber 75116 Paris, et en visio-conférence, sur convocation de son Président.

Sont présents :

- ✓ Monsieur Pierre PASQUIER, Président,
- ✓ Madame Kathleen CLARK, Vice-Présidente,
- ✓ Madame Marie-Hélène RIGAL, administratrice,
- ✓ Madame Emma FERNANDEZ, administratrice,
- ✓ Monsieur Pierre-Yves COMMANAY, administrateur,
- ✓ Madame Nicole Claude DUPLESSIX, administratrice,
- ✓ Monsieur Michael GOLLNER, administrateur,
- ✓ Monsieur Dominique ILLIEN, administrateur,
- ✓ Monsieur Yann METZ PASQUIER, administrateur,
- ✓ Monsieur Yves de TALHOUET, administrateur,
- ✓ Monsieur Kamal DADI, représentant du CSE,
- ✓ Monsieur Jean-Claude BELLANDO, représentant du CSE.

Sont invités et présents :

- ✓ Monsieur Patrick DONOVAN, Directeur Général,
- ✓ Monsieur Franck KELOGLANIAN, Secrétaire Général.

La séance est présidée par **Monsieur Pierre PASQUIER**, Président du Conseil d'Administration, lequel constate que les DIX membres du Conseil d'Administration sont présents et qu'en conséquence le Conseil, réunissant le quorum requis par les dispositions légales et les stipulations statutaires, peut valablement délibérer.

Le Président du Conseil demande à chaque administrateur au regard de l'ordre du jour communiqué en amont de la présente réunion, et avant de débiter les délibérations, si ont été identifiés par l'un d'entre eux des éventuels conflits d'intérêts même potentiels.

Il rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

[...]

- Nomination du Directeur général délégué

[...]

Nomination du Directeur général délégué

M. Patrick Donovan, Directeur général, propose au Conseil d'administration de nommer M. Eric Bierry en tant que Directeur général délégué.

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De nommer M. Eric Bierry, de nationalité française, né le 25 janvier 1974 à Strasbourg (67000), demeurant Calle Alvaro Cunqueiro 16, 28035 Madrid, Espagne, en tant que Directeur général délégué sous condition suspensive de réalisation de la cession de Sopra Banking Software à Axway Software (la « Condition Suspensive ») ;
- De nommer M. Eric Bierry pour une durée identique au mandat du Directeur général, étant précisé que si le Directeur général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, M. Eric Bierry conservera, sauf décision contraire du Conseil d'administration, ses fonctions et ses attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur général ;
- D'attribuer, en accord avec le Directeur général, à M. Eric Bierry, en sa qualité de Directeur général délégué, les mêmes pouvoirs que le Directeur général à l'égard des tiers ;
- D'attribuer, en accord avec le Directeur général, à M. Eric Bierry, en sa qualité de Directeur général délégué, les mêmes pouvoirs que le Directeur général dans ses rapports avec la société, le Conseil d'administration et les actionnaires et, par conséquent, de soumettre les conditions d'exercice de ses prérogatives aux dispositions du règlement intérieur du Conseil d'administration ;
- De maintenir la rémunération actuelle et les avantages dont bénéficie M. Eric Bierry jusqu'à leur révision éventuelle par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des rémunérations.

Par ailleurs, le Conseil d'administration délègue au Directeur général, Monsieur Patrick Donovan, tous pouvoirs afin de constater la réalisation de la Condition Suspensive et procéder, le cas échéant, à l'accomplissement des formalités s'y afférant.

M. Eric Bierry déclare accepter ces fonctions.

[...]

* * *
*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune question complémentaire n'étant soulevée, la séance est levée à 15h00.

* * *
*

Extrait certifié conforme au procès-verbal de la réunion du 18 JUILLET 2024 à 14h.

Le Président du Conseil d'administration
Monsieur Pierre Pasquier

